

## **Le 3 septembre 2014**

**PROCÈS-VERBAL** de la 102<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'administration du Conseil régional de transport de Lanaudière, tenue à la salle du Conseil de la MRC Les Moulins située au 710, boulevard des Seigneurs à Terrebonne, le mercredi **3 septembre 2014** sous la présidence de monsieur André Hénault.

### **Sont présents formant quorum :**

- Monsieur André Hénault, Président, préfet, MRC de Joliette
- Monsieur Jean-Luc Labrecque, vice-président, représentant du transport en commun
- Monsieur Stéphane Berthe, représentant, MRC Les Moulins
- Monsieur Normand Champagne, substitut du préfet, MRC de Matawinie
- Monsieur François Desrochers, représentant, MRC de Joliette
- Madame Huguette Émond, représentante du transport en commun
- Monsieur Réjean Gouin, représentant, MRC de Matawinie
- Monsieur Gaétan Gravel, préfet, MRC de D'Autray
- Monsieur Normand Grenier, représentant, MRC de L'Assomption
- Monsieur Gérard Jean, représentant, MRC de D'Autray
- Monsieur Patrick Massé, représentant, MRC de Montcalm

### **Est également présente :**

- Madame Tanya Grenier, directrice générale, CRTL

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal du conseil d'administration
  - 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 18 juin 2014
  - 2.2. Suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 18 juin 2014
3. Procès-verbal du comité exécutif
  - 3.1 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 18 juin 2014
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes
  - 5.1. Déboursés de juin et de juillet 2014
  - 5.2. Conciliation bancaire de juin et de juillet 2014
  - 5.3. Liste des comptes à payer
6. Sujets spécifiques
  - 6.1. Circuits régionaux
    - 6.1.1. Statistiques d'achalandage au 31 juillet 2014
    - 6.1.2. Renouvellement du contrat circuit 31 St-Gabriel/Joliette
  - 6.2. État des revenus et des dépenses au 31 juillet 2014
  - 6.3. Acquisition d'abribus pour la CTJM
  - 6.4. Acquisition d'abribus et poubelles pour la MRC de L'Assomption
  - 6.5. Acquisition de mobilier urbain pour abribus pour la MRC Les Moulins
  - 6.6. Acquisition de filage pour l'installation de boîte de perception dans (6) véhicules pour la MRC Les Moulins
  - 6.7. Budget 2015 – discussions préliminaires
  - 6.8. Calendrier des séances du conseil d'administration du CRTL - 2015
7. Transport adapté
  - 7.1. Projet interconnexion des services de transport adapté – rapport au 30 juin 2014
8. Règlements - Aucun
9. Avis de motion - Aucun
10. Rapport du président
11. Rapport de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière
12. Requêtes et commentaires positifs, plaintes et commentaires négatifs couvrant les mois de juin et de juillet 2014 et bilan au 31 juillet 2014
13. Sujets divers
  - 13.1 Réglementation sur la tarification réduite (16 à 25 ans) - discussions
14. Période de questions
15. Date et lieu de la prochaine séance et levée de la présente séance

CA-956-  
09/2014

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par monsieur Gaétan Gravel et résolu à l'unanimité :**

**QUE** la séance ordinaire du conseil d'administration du 3 septembre 2014 soit et est ouverte et que l'ordre du jour soit et est accepté en ajoutant les sujets suivants :

- 13.1 Règlements sur la tarification réduite pour les étudiants âgés de 16 à 25 ans;
- 13.2 Projet de connexion entre Repentigny/Terrebonne/St-Eustache.

Annexe 1.0 : Projet d'ordre du jour CA du 3 septembre 2014

## ***Le 3 septembre 2014***

### 2. Procès-verbal du conseil d'administration

CA-957-09/2014

#### 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 18 juin 2014

**Il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par monsieur François Desrochers et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration, tenue le 18 juin 2014, est trouvé conforme et en conséquence est approuvé.

Annexe 2.1 : Procès-verbal CA du 18 juin 2014

#### 2.2 Suivi du procès-verbal du 23 avril 2014

À l'ordre du jour de la présente séance.

### 3. Procès-verbal du comité exécutif

#### 3.1 Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 18 juin 2014

Dépôt

Annexe 3.1 : Procès-verbal CE du 18 juin 2014

### 4. Correspondance

Dépôt de la liste des correspondances couvrant la période du 12 juin au 27 août 2014, portant la référence CRTL-CA2014-09, faisant partie intégrante du présent procès-verbal, et qu'elle soit et est versée aux archives du Conseil régional de transport de Lanaudière.

Annexe 4.0 : Liste de correspondance CA2014-09

### 5. Bordereau des comptes

CA-958-09/2014

#### 5.1 Déboursés

**CONSIDÉRANT** que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après décrites;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par monsieur Normand Champagne et résolu à l'unanimité :**

**QUE** soient et sont acceptés, tel que présentés les déboursés du 1er juin 2014 au 30 juin 2014 totalisant la somme de 3 370 602.79 \$.

**QUE** soient et sont acceptés, tel que présentés les déboursés du 1er juillet 2014 au 31 juillet 2014 totalisant la somme de 1 012 007.19 \$.

Annexe 5.1 : Déboursés : juin et juillet 2014

#### 5.2 Conciliation bancaire

Dépôt de la conciliation bancaire des mois de juin et juillet 2014

Annexe 5.2 : Conciliations bancaires : juin et juillet 2014

CA-959-09/2014

#### 5.3 Liste des comptes à payer

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gaétan Gravel, appuyé par monsieur Normand Grenier et résolu à l'unanimité :**

**QUE** soit et est acceptée, tel que présentée, la liste des comptes à payer en date du 3 septembre 2014 totalisant la somme de 3 138.82 \$ et que la directrice générale / secrétaire trésorière soit et est autorisée à émettre les paiements correspondants.

## ***Le 3 septembre 2014***

Annexe 5.3 : Liste des comptes à payer

### 6. Sujets spécifiques

#### 6.1 Circuits régionaux

##### 6.1.1 Statistiques d'achalandage au 31 juillet 2014

Dépôt

Annexe 6.1.1 : Statistiques d'achalandage au 31 juillet 2014

##### 6.1.2 Renouvellement du contrat circuit 31 St-Gabriel/Joliette

Discussions, les membres conviennent le conseil statuera sur le renouvellement du contrat du circuit 31 lors de la prochaine séance.

#### 6.2 État des revenus et des dépenses au 31 juillet 2014

Dépôt

Annexe 6.2 : États des revenus et des dépenses au 31 juillet 2014

#### 6.3 Acquisition d'abribus pour la CTJM

**CONSIDÉRANT** la lettre du ministre des Transports, en date du 4 juin 2012, autorisant l'achat de 99 abribus dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CRLT doit acquérir l'ensemble des immobilisations pour les MRC ;

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 370-CTJM-CA-06/2014 adoptée par la Corporation de transport Joliette métropolitain (CTJM) lors de la séance du conseil tenue le 17 juin 2014;

**CONSIDÉRANT** la demande de la CTJM d'acquérir un (1) abribus simple ainsi qu'une (1) dalle de béton;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Champagne, appuyé par monsieur Normand Grenier et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la directrice générale soit et est autorisée à entreprendre les démarches nécessaires pour l'acquisition d'un (1) abribus simple ainsi qu'une (1) dalle de béton auprès de la firme Manufacturier Sheltec inc., pour la Corporation de transport Joliette métropolitain (CTJM).

**QUE** le CRLT transmette une copie de la présente résolution à la CTJM et à la MRC de Joliette.

#### 6.4 Acquisition d'abribus et de poubelles pour la MRC de L'Assomption

**CONSIDÉRANT** la lettre du ministre des Transports, en date du 4 juin 2012, autorisant l'achat de 99 abribus dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CRLT doit acquérir l'ensemble des immobilisations pour les MRC ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces acquisitions sont conditionnelles à la réception d'une résolution de chacune des MRC;

CA-960-09/2014

CA-961-09/2014

**Le 3 septembre 2014**

**CONSIDÉRANT** la demande de la MRC de L'Assomption d'acquérir trois (3) abribus simples de 12'6" de longueur, un (1) abribus double de 16' 6" de longueur, trois (3) dalles de béton et 4 poubelles ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par madame Huguette Émond et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la directrice générale soit et est autorisée à entreprendre les démarches nécessaires pour l'acquisition de trois (3) abribus simples de 12'6" de longueur, un (1) abribus double de 16' 6" de longueur, trois (3) dalles de béton et 4 poubelles auprès de la firme Manufacturier Sheltec inc., pour la MRC de L'Assomption, conditionnellement à la réception d'une résolution.

**QUE** le CRTL transmette une copie de la présente résolution à la MRC de L'Assomption.

CA-962-09/2014

6.5 Acquisition de mobilier urbain pour abribus pour la MRC Les Moulins

**CONSIDÉRANT** la lettre du ministre des Transports, en date du 4 juin 2012, autorisant l'achat de 99 abribus et de mobilier urbain pour abribus dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CRTL doit acquérir l'ensemble des immobilisations pour les MRC ;

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 9538-08-14 adoptée par la MRC Les Moulins lors de la séance du conseil tenue le 19 août 2014;

**CONSIDÉRANT** la demande de la MRC Les Moulins d'acquérir deux (2) poubelles pour abribus.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Stéphane Berthe, appuyé par monsieur Jean-Luc Labrecque et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la directrice générale soit et est autorisée à entreprendre les démarches nécessaires pour l'acquisition de deux (2) poubelles pour abribus auprès de la firme Tessier Récré-Parc, pour la MRC Les Moulins.

**QUE** le CRTL transmette une copie de la présente résolution à la MRC Les Moulins.

CA-963-09/2014

6.6 Acquisition de filage pour l'installation de boîte de perception dans six (6) véhicules pour la MRC Les Moulins

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 9538-08-14 adoptée par la MRC Les Moulins lors de la séance du conseil tenue le 19 août 2014;

**CONSIDÉRANT** la demande de la MRC Les Moulins d'acquérir six (6) ensembles de filage pour l'installation de boîtes de perception dans six (6) véhicules de type «Midibus»;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Stéphane Berthe, appuyé par monsieur Jean-Luc Labrecque et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la directrice générale soit et est autorisée à entreprendre les démarches nécessaires pour l'acquisition de six (6) ensembles de filage pour l'installation de boîtes de perception dans six (6) véhicules de type «Midibus» auprès de la firme ITSMAX, pour la MRC Les Moulins.

**QUE** le CRTL transmette une copie de la présente résolution à la MRC Les Moulins.

## ***Le 3 septembre 2014***

### 6.7 Budget 2015 – discussions préliminaires

Discussions

CA-964-  
09/2014

### 6.8 Calendrier des séances du conseil d'administration du CRTL - 2015

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de déposer un calendrier des rencontres pour l'année 2015;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Champagne, appuyé par monsieur Gaétan Gravel et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** le calendrier des rencontres 2015 soit et est adopté tel que proposé.

Annexe 6.8 Calendrier des rencontres 2015

### 7. Transport adapté

#### 7.1 Projet interconnexion des services de transport adapté – rapport au 30 juin 2014

Dépôt

Annexe 7.1 : Rapport au 30 juin 2014

### 8. Règlement

Aucun

### 9. Avis de motion

Aucun

### 10. Rapport du Président

Le Président, monsieur André Hénault, fait part verbalement des différentes interventions réalisées depuis le dernier Conseil d'administration.

### 11. Rapport de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière

La Directrice générale, madame Tanya Grenier, fait part verbalement des différentes interventions faites depuis le dernier Conseil d'administration.

### 12. Requêtes et commentaires positifs, plaintes et commentaires négatifs et bilan

Dépôt du registre des *requêtes et commentaires positifs*, du registre des *plaintes et commentaires négatifs* couvrant les mois de juin et de juillet 2014 ainsi que le bilan au 31 juillet 2014.

Annexe 12.0 :

- Requêtes et commentaires positifs : juin et juillet 2014
- Plaintes et commentaires négatifs : juin et juillet 2014
- Bilan au 31 juillet 2014

### 13. Sujets divers

#### 13.1 Règlementation sur la tarification réduite pour les étudiants âgés de 16 à 25 ans

Discussions, actuellement le CRTL offre aux usagers âgés entre 17 et 24 inclusivement et étudiants à temps plein une tarification réduite sur présentation de la carte OPUS avec photo.

## **Le 3 septembre 2014**

Il est proposé de modifier la réglementation du CRTL afin d'offrir également cette tarification réduite aux étudiants à temps plein âgés de 25 ans.

Les membres conviennent qu'un projet de règlement traitant du sujet sera déposé lors de la prochaine séance du conseil et suivant les délais légaux, le nouveau règlement entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### 13.2 Projet de connexion entre Repentigny/Terrebonne/CIT Laurentides

Discussions, monsieur Berthe, représentant de la MRC Les Moulins, informe les membres que les MRC Les Moulins et L'Assomption travaillent actuellement sur des démarches préliminaires d'un projet de liaison entre Repentigny, Terrebonne et le CIT Laurentides.

### 14. Période de questions

Aucune

### 15. Date et lieu de la prochaine séance et levée de la séance

#### Date et lieu des prochaines séances

Conseil d'administration le 1<sup>er</sup> octobre 2014 au RTCR à compter de 9 h

#### Levée de la présente séance

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par madame Huguette Émond et résolu à l'unanimité :**

**QUE** la présente séance ordinaire du 3 septembre 2014 soit et est levée.

---

*André Hénault*  
Président

---

*Tanya Grenier*  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

CA-965-  
09/2014